

Hygiène et Salubrité



9h00 – 12h00

13h00 – 17h00



630 €



Renseignement

Inscription

04.68.58.61.73

PUBLIC CONCERNE : Personnes
pratiquant le tatouage, le perçage ou
le maquillage permanent

PRE REQUIS : Aucun

DURÉE : 3 jours (21 heures)

ANIMATION : Anne Boiseau

A PREVOIR PAR LE STAGIAIRE :

Nécessaire pour prendre des notes.
Des gants latex à sa taille

OBJECTIFS :

- Cette session a pour objectif global l'apprentissage des règles d'hygiène et de Salubrité.
- A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de pratiquer la désinfection, la préparation d'un champ stérile d'acquérir une qualité de travail en adéquation avec la demande des règles d'hygiène.

MOYENS PEDAGOGIQUES : Diaporama support de cours.

Démonstration et mise en application avec matériels et produits adaptés. Test d'évaluation. Questionnaires de satisfaction. Remise d'un certificat de stage

LIEU DE LA FORMATION :

101, rue du Midi

11200 Lézignan Corbières.

PROGRAMME

1^{er} Jour :

Le cadre législatif. Remise d'un fascicule détaillé sur tout le programme. Textes réglementaires relatives au tatouage, maquillage semi permanent et au perçage. Normes concernant les encres de tatouage. Conditionnement, traçabilité et les bijoux de perçage

Responsabilité, protection du tatoueur et recommandations vaccinales.

2^{ème} Jour :

Les agents infectieux et leur milieu. La diversité du monde microbien Les agents antimicrobiens et les résistances. Micro-organismes et milieux.

Relation entre les micro-organismes et les autres organismes vivants. Bactéries et infections. Principaux types d'infections et leur localisation. Les biocontaminations et les règles d'hygiène

3^{ème} Jour :

Les techniques d'aseptisation. Mettre en œuvre les procédures d'asepsie. Décontamination, désinfection et stérilisation L'organisation et l'hygiène des locaux. Savoir préparer : le poste de travail, le matériel, utiliser un champ stérile

Traitement des déchets Procédure du geste Connaitre la procédure d'hygiène des mains. Avant le geste et pendant les gestes Soins après le geste - recommandations générales. Accidents d'exposition au sang - conduite à tenir Traçabilité des actes